

MICHEL SAPIN

MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

CHRISTIAN ECKERT
SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DU BUDGET,
AUPRES DU MINISTRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 17 septembre 2014 N°024

Nouvelle constatation effectuée par la douane française sur le Web caché

Michel SAPIN, ministre des finances et des comptes publics, et Christian ECKERT, secrétaire d'Etat chargé du budget, félicitent les agents de la Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED) pour leur excellent travail ayant permis la saisie de plus de 100 pieds de cannabis.

Lundi 1^{er} septembre au matin, après plusieurs semaines d'investigation menées conjointement par le service spécialisé Cyberdouane et les enquêteurs de Nantes de la direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED), plus de 100 pieds de cannabis ainsi que plusieurs kilos d'herbe déjà conditionnés pour la revente ont été saisis lors de la visite domiciliaire (perquisition douanière) d'une villa en location.

Les agents du service cyberdouane avaient acquis la certitude qu'un individu agissant sous un pseudonyme se livrait à la vente de cannabis sur la partie cachée du Web, ou DarkNet, et que sa marchandise était produite à domicile.







Une fois l'individu identifié puis localisé à Laval, les enquêteurs de l'échelon DNRED de Nantes sont intervenus au domicile et dans la villa louée par le trafiquant. Plus de 100 pieds de cannabis ont été saisis, ainsi que 5 kg d'herbe conditionnés pour la revente. Une petite quantité d'amphétamines a également été saisie lors de cette opération.

Cette production à domicile avait atteint un stade quasi-industriel comme en témoigne le matériel professionnel de culture hydroponique (culture hors-sol) retrouvé par les enquêteurs : programmateurs de lumière, appareils de régulation de température, sondes de contrôle hydrométrique, système complexe de ventilation, d'éclairage et d'irrigation ainsi que de nombreux humidificateurs à ultrasons électroniques.

Des suites judiciaires sont données à l'enquête douanière sur instruction du procureur de la République de Laval.

Cette intervention montre l'attention que porte la douane à lutter contre toutes les formes de trafic, y compris les plus sophistiquées. Elle démontre également qu'il n'y a aucune impunité pour les délits commis sur internet.

Contact presse:

Cabinet de Michel SAPIN 01 53 18 41 13

Cabinet de Christian ECKERT 01 53 18 45 04

Service presse de la DGDDI : Serge PUCCETTI, directeur de la communication : 01 57 53 41 03 / 42 11

